



HAL
open science

Un mode de justification en japonais : L'emploi de mono en fin d'énoncé

Jean Bazantay

► **To cite this version:**

Jean Bazantay. Un mode de justification en japonais : L'emploi de mono en fin d'énoncé. Faits de langues, 2015, Varia, 45/2015. hal-02343381

HAL Id: hal-02343381

<https://inalco.hal.science/hal-02343381>

Submitted on 2 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un mode de justification en japonais : L'emploi de *mono* en fin d'énoncé

Jean Bazantay*

INTRODUCTION

Cet article traite de l'emploi du mot japonais *mono* en fin d'énoncé dans un échange interactif. Il a pour but d'éclairer ses valeurs énonciatives et son fonctionnement discursif pour nous interroger sur la pertinence de l'étiquette de «particule finale» (ou «énonciative») qu'on lui prête généralement dans cet emploi. Pour nous concentrer sur les valeurs spécifiques de ce terme, nous écarterons de notre champ d'investigation les distributions du type *mono ka*, *mono na*, *mono ne*, etc. dans lesquelles *mono* apparaît en combinaison avec une particule finale. En revanche, nous intégrerons à la réflexion le mot *mon* que nous traiterons comme une variante familière du nom formel *mono*.

1. EMPLOIS RÉFÉRENTIELS ET FONCTIONNELS DE *MONO*

Le nom *mono* que les dictionnaires bilingues japonais-français traduisent par «chose», «objet» ou «article» est un des mots les plus fréquemment utilisés en japonais. Comme le mot français *chose*, il a la particularité de pouvoir tout aussi bien désigner un objet concret qu'un concept abstrait ou encore un ensemble de référents partageant les mêmes traits. Nom «caméléon» dont le référent change suivant l'environnement distributionnel ou le contexte d'énonciation, *mono* est aussi fréquemment employé à des fins purement fonctionnelles comme nom formel (*keishiki meishi*) ou nominalisateur propositionnel. Certains emplois fonctionnels s'accompagnent d'effets énonciatifs particuliers (expression de la surprise ou de la colère, injonction, etc.) que l'on peut relier à la dimension normative des énoncés. Les emplois référentiels et fonctionnels de *mono* ont fait l'objet de plusieurs descriptions en langues occidentales¹ (Martin : 1975 ; Terada : 1992 ; Leboutet : 2003). L'analyse de la contribution sémantique du nom *mono* dans l'émergence de cette valeur déontique a aussi fait l'objet de plusieurs travaux (Aoki : 1994 ; Bazantay : 2012, 2013).

*INaLCO, CEJ-EA1441. Courriel : jean.bazantay@inalco.fr

¹ Dans le cadre de recherches sur les *keishiki meishi* (noms formels) *mono* fait l'objet d'une littérature abondante en japonais. Voir notamment Teramura (1984), Morita (1989), Kitamura (2007, 2008, 2010), Momiyama (1991, 2000), Takahashi (2007, 2008), Iijima (2012).

2. LES PARTICULES FINALES

En japonais, les particules finales (ou énonciatives) sont des affixes qui apparaissent en fin de phrase après un énoncé syntaxiquement complet⁴. Elles expriment l'attitude communicationnelle du sujet parlant dans l'acte d'énonciation et sont donc essentiellement employées dans des interactions. Elles peuvent être de différentes natures : assertoriques (*sa, wa*), interrogatives (*ka, kai, ka na, kashira*), confirmatives (*ne, na*), de mise en garde (*yo, zo, ze*), exclamatives (*nā, wa*), interdictives (*na*), vérificatives (*kke*), etc.

Une particule finale n'est pas exclusive d'une autre et l'on observe fréquemment plusieurs particules finales l'une après l'autre suivant un ordre établi⁵. Cela montre qu'elles ne sont pas de même nature sur un plan énonciatif. Ainsi les particules liées à la transmission de l'information (assertion, interrogation, avertissement) précèdent toujours les particules en rapport avec la relation interpersonnelle, ce qui corrobore les modélisations de la phrase japonaise (Masuoka : 2007 ; Nitta : 2003, 2009 ; Minami : 1995) en strates énonciatives suivant lesquelles, plus un élément se trouve à la périphérie de la phrase, plus son caractère subjectif est grand. Compte tenu de leur dimension énonciative, l'utilisation de ces particules présente des différences notables suivant le sexe, l'âge ou la région d'origine des locuteurs.

Comme les autres particules, les particules finales sont des mots non autonomes dépourvus de valeur référentielle. À celles-ci sont parfois assimilés certains mots (*mono, koto, wake*, etc.) par ailleurs utilisés comme noms dans des emplois référentiels ou fonctionnels.

3. VALEUR DE *MONO* EN FIN D'ÉNONCÉ

Selon le *Nihon bunpō daijiten* (Grand dictionnaire de la grammaire japonaise, 1971 : 846), la particule finale *mono* «s'emploie lorsque le locuteur explique les motifs de son comportement ou de sa pensée pour s'opposer à son interlocuteur, faire part de son mécontentement ou exprimer une revendication». L'ouvrage précise qu'elle est utilisée avec une nuance affective dénotant une certaine dépendance psychologique qualifiée d'«*amaeta taido* ⁶ » (appel à la compréhension, demande d'indulgence, ton légèrement cajoleur). L'observation des contextes d'emploi montre par ailleurs que le locuteur est dans une position «défensive» dans laquelle il se sent contraint de s'expliquer ou de rétablir ce qu'il ressent comme une injustice. Dans le contexte d'une relation affectivement connotée, *mono* servirait ainsi à se justifier ou à réfuter une critique implicite

⁴ Elles suivent en général une forme verbale ou la copule assertive à une forme conclusive. Dans des phrases nominales, elles apparaissent parfois après un nom lorsque la copule est omise.

⁵ Pour un tableau détaillé des combinaisons, voir Nitta (2003 : 240).

⁶ Ce concept renvoie à l'attitude psychologique connue sous le nom d'*amae* analysée par Doi Takeo dans *Amae no kōzō* (Traduction française : *Le jeu de l'indulgence*).

par la présentation d'une information à valeur explicative (exposé de la raison, du motif, de l'arrière plan, etc.).

- (3) dôshite tabenai no
 pourquoi manger-NEG PF
 Pourquoi tu ne manges pas ?
- shokuyoku nai n da MONO.
 appétit avoir-NEG NOMIN. COP MONO
 C'est que je n'ai pas faim. (*Nihon-go kijutsu bunnô kenkyû-kai* : 271)

Si la valeur argumentative de *mono* fait consensus dans les grammaires, nous ne trouvons en revanche aucune explication permettant de la relier à certains traits du constituant *mono*. Nous aimerions ci-après proposer quelques hypothèses relatives au rôle de ce marqueur dans l'émergence de cet effet de sens.

4. CONSTRUCTION DE LA VALEUR ARGUMENTATIVE

Pour expliquer l'émergence d'une valeur argumentative d'ordre justificatif, notre hypothèse est que *mono* diffère des autres particules énonciatives purement fonctionnelles dans la mesure où il mobilise une partie de son caractère nominal, tant d'un point de vue référentiel que de celui des propriétés exclusives du substantif dans la phrase.

4.1. Image référentielle du substantif *mono* (chose, objet)

En convoquant en fin d'énoncé l'image matérielle et stable associée à son référent, la mention du concept de *mono* sur lequel le sujet n'a pas prise contribue à la construction d'une justification en présentant un phénomène extérieur qui s'impose et, en quelque sorte, dédouane le locuteur de toute responsabilité personnelle. Cela renforce les arguments présentés et «contrecarre» le reproche latent contenu dans le discours de l'interlocuteur en présentant les choses comme le résultat d'une norme générale⁷, d'une logique naturelle ancrée dans le sens commun.

Mais ce *mono* qui s'impose n'est pas un objet extérieur non identifié. Il est en relation avec la phrase qui le précède dont il pose le contenu propositionnel comme une entité incontournable, «que l'on ne peut changer» (Ono : *id.*). Examinons dans le paragraphe suivant comment cette opération se réalise.

4.2. Image conceptuelle convoquée par le support nominal

Nous faisons ici allusion à une propriété fondamentale des substantifs japonais, à savoir, leur capacité à régir d'autres éléments. Ce qu'illustre bien le

⁷ Tsubone (1996) utilise le terme de *ippansei* (caractère général) pour décrire cette valeur constante de *mono*.

mécanisme dit de «nominalisation» par lequel un noyau nominal peut régir une proposition et transformer son contenu propositionnel en un concept nominal. C'est notamment l'une des fonctions du nom formel *mono*. D'un point de vue distributionnel, puisqu'en japonais l'élément déterminant est toujours antéposé à celui qu'il détermine, cet emploi de *mono* en fin d'énoncé présente certaines similitudes avec le schéma de la détermination nominale par une proposition.

Dans la langue contemporaine, du fait de la disparition progressive à l'époque d'Edo (1603-1867) d'une forme verbale adnominale spécifique dite *rentai*, la forme adnominale se confond désormais avec la forme *shūshi* (conclusive) n'ayant pas à l'origine vocation déterminante. En l'absence de pronom relatif en japonais, c'est alors cet ordre des mots qui permet de reconnaître une proposition déterminante. Même si dans la grammaire scolaire, seules les formes conclusives neutres sont considérées comme acceptables pour remplir cette fonction déterminante, en discours, de nombreux cas où le substantif est précédé d'une forme dite «polie» caractéristique d'un énoncé conclusif sont attestés. Vérifions-le par quelques exemples.

- (4) tsugi-ni mairimasu densha wa futsū himeji yuki
 desu.
 après venir-POLI-train-THomnibus-Himeji-destination COP-POLI
 Le prochain train entrant en gare desservira toutes les gares jusqu'à Himeji.

En (4), le nom *densha* (train) est précédé de la proposition déterminante «*tsugi ni mairimasu*» («qui entre en gare»). Le verbe *mairu* (venir) se termine par le suffixe *masu* caractéristique d'une forme polie.

On rencontre également des syntagmes du type «*tabemasu mono*» («les aliments que je mange»), «*ikimasu kuni*» («le(s) pays où je vais») dans lesquels les noms *mono* (chose) et *kuni* (pays) sont respectivement précédés des verbes *taberu* (manger) et *iku* (aller) à une forme dite «conclusive polie». Même s'il s'agit de cas exceptionnels, l'absence de forme neutre devant le substantif ne semble donc pas suffisante pour écarter une relation de type déterminante.

De manière analogue, notre hypothèse est que l'émergence du mot *mono* à la fin de l'énoncé a pour effet d'opérer un recadrage conceptuel du procès vers un concept nominal. Même si, d'un strict point de vue syntaxique, la dimension nominale est discutable, on ne saurait nier que *mono* a conservé ici une partie de sa dimension conceptuelle de nom et qu'il modifie le sémantisme de la phrase en conférant à l'énoncé la stabilité et l'existence autonome propre aux références nominales. Dans cette lecture, l'énoncé se résumerait alors à un syntagme nominal dont la tête serait le noyau *mono*.

Ainsi, et indépendamment de certains traits sémantiques spécifiques de *mono*, cette occurrence nominale en fin d'énoncé concourt à la création d'une image conceptuelle qui participe à la construction de la réfutation ou de la justification.

5. DATTE

Dans l'échange, la collocation *datte* très fréquemment utilisée comme connecteur pour introduire la réponse joue un rôle important dans la construction argumentative. Observons son fonctionnement discursif à travers l'exemple ci-dessous :

- (5) mada sono shôsetsu yonde ru no.
 encore ce roman lire-DUR-PF
 Tu lis encore ce roman ?
- datte go hyaku pêji mo aru n da MONO
 DATTE 500 pages-SUJ avoir-NOMIN COP MONO
 C'est qu'il fait 500 pages !

Datte est la forme contractée de «*da to itte*» (*litt.* : «même si tu dis cela»), expression dans laquelle on retrouve la valeur de citation de ce mot. *Datte* reprend ainsi le discours de l'interlocuteur («*da to*») avec une valeur adversative. Dans l'exemple qui nous intéresse, on peut le gloser par : «Tu me reproches de n'avoir pas encore terminé ce livre mais...». Le locuteur exprime implicitement que le discours de l'interlocuteur ne rend pas complètement compte de la réalité à laquelle il souhaite ajouter un élément objectif («le livre fait 500 pages»). En d'autres termes : «Ton reproche implicite n'est pas fondé car tu n'as pas pris en compte l'élément objectif (*mono*) que constitue la longueur de ce roman». Comme on le voit, dans cette valeur réfutative, *datte* permet de «rebondir» sur les propos de l'interlocuteur et d'introduire avec celui-ci une forme de confrontation.

On comprend alors que *datte* ne puisse s'employer dans un cadre social réclamant une certaine retenue et qu'il relève plutôt d'une situation langagière propice à l'expression spontanée des sentiments (amis, époux ou parents /enfants).

6. DE L'ARGUMENTATION OBJECTIVE À LA MANIPULATION AFFECTIVE

Datte peut renforcer le côté «*amaeta*» (complaisant, capricieux), notamment en cooccurrence avec «*da mon*» ou «*desu mono*». Comme nous l'avons vu au paragraphe 4, *mono* véhicule une nuance générique qui attribue aux circonstances exposées une force à laquelle on ne peut que se soumettre. Lorsque la raison invoquée appartient à la réalité objective, cela ne pose aucun problème et l'interlocuteur est prêt à l'accepter comme telle. Toutefois, lorsque les circonstances exposées ont une dimension subjective, cela confère un aspect arbitraire au propos dans la mesure où le locuteur présente comme incontournable, nécessaire, quelque chose qui est finalement du domaine subjectif. Il y a en quelque sorte un détournement de l'effet argumentatif de *mono* qui serait inacceptable dans une relation sociale dans laquelle chacun doit assumer la responsabilité de ses actes.

Entre adultes et enfants unis par un lien affectif, cela peut devenir une forme de jeu par lequel les adultes font preuve de complaisance face à une argumentation un peu spéieuse, à laquelle ils font semblant de croire. De son

côté, le locuteur a également conscience de cette dimension et l'échange permet en quelque sorte de confirmer une relation affective de dépendance. La nuance d'*amae* «indulgence» peut être interprétée dans cette logique qui ne saurait avoir cours dans une relation entre adultes responsables.

L'exemple suivant est une illustration d'un tel emploi de *mono* car la réponse fournie par l'enfant et présentée comme une réalité objective n'est en fait guère recevable.

- (6) dôshite sono omocha ga hoshii no ?
 pourquoi ce jeu-SUJ vouloir-PF
 Pourquoi veux-tu ce jeu ?
- datte, minna motteru n da MONO.
 DATTE tout le monde avoir-TE-DUR NOMIN COP MONO
 Tout le monde en a un ! (*Nihon-go kijutsu bunpô kenkyû-kai* : 271)

Un jeu affectif similaire peut également s'observer dans le cadre d'une relation amoureuse dans laquelle la femme/maitresse/*geisha* joue un personnage capricieux ou boudeur en empruntant certaines tournures enfantines (notamment *da mon*). Le côté immature participe à la séduction et la relation de dépendance établie flatte en quelque sorte ici l'ego masculin. De part et d'autres, les enjeux dépassent ainsi le cadre de l'échange en lui-même.

7. DE LA RÉFUTATION À L'EXASPÉRATION

Avec un schéma intonatif particulier se traduisant en début de réponse par un allongement et une accentuation de la première syllabe de *datte* et une forte intonation montante en fin de phrase, la tournure «*Dâtte da MON*» exprime aussi une certaine impatience ou l'exaspération de la part du locuteur qui doit se justifier, comme si les choses étaient pourtant évidentes ou que cela le fatiguait de devoir expliquer à nouveau quelque chose d'aussi criant à ses yeux. Même s'il est de plus en plus attesté chez des locuteurs de sexe masculin (Bazantay, 2013 : 327), cet emploi est considéré comme relevant plus spécifiquement de la langue féminine. Là encore, le sentiment d'exaspération révèle un comportement immature d'enfant gâté (*amayakasareta kodomo*) ou d'adolescente capricieuse qui n'est pas acceptable dans le cadre d'une situation sociale ordinaire.

La raison mise en avant peut ainsi être subjective et ne pas toujours relever du «sens commun». Hashimoto (1998) nomme cette logique qui n'existe parfois que dans l'esprit du locuteur, logique du locuteur (*hanashite no ronri*).

8. EMPLOI DE *MONO* POUR SOUTENIR L'INTERLOCUTEUR

Outre cet emploi «auto-justificatif», *mono* est parfois utilisé par l'interlocuteur pour corroborer, ou soutenir des dires du locuteur. Examinons l'échange suivant entre deux femmes de soixante ans :

- (7) atashi ne kondo ichinen shujin inai kara, kekkô kimama deshô.
 je-FILLER, dorénavant un an mari être-NEG car, libre COP-CONJ
 jibun no tame ni ryôri shinai wa.
 pour moi, cuisine faire-NEG PF
 L'année prochaine, comme mon mari va être absent, je vais pouvoir faire ce
 dont j'ai envie. Je ne m'embêterai à faire la cuisine pour moi toute seule.
 deshô ne. sore shô ga nai wa yo. mukashi kara chan
 to
 COP-CONJ-PF cela ne rien pouvoir y faire PF-PF. autrefois-depuis
 bien
 kazoku ga ite sono tame ni ryôri shite ru n da MON.
 famille-SUJ exister-TE pour elle cuisine faire-NOM da MON
 Naturellement. On va pas te le reprocher ! Depuis le temps que tu fais la
 cuisine pour toute ta famille !

Selon les investigations de Wang (2007), cet emploi représenterait environ un tiers des occurrences de *mono* en fin d'énoncé dans des interactions. Par cet emploi, l'interlocuteur approuve explicitement les propos du locuteur en présentant lui-même un élément de justification ou de corroboration. Par le soutien qu'il apporte ainsi, cet emploi fonctionne comme un acte de langage permettant à l'interlocuteur de manifester une forme de solidarité, ici entre deux femmes ayant passé la majeure partie de leur vie à s'occuper de leur famille. Il confirme un sentiment de proximité, d'appartenance au même groupe (*miuchi*, «familial»), notamment lorsque le locuteur est remis en cause par un tiers parti.

9. DIMENSION CONNECTIVE DE MONO

Si l'on envisage les échanges sous la forme de séquences explicatives, on constate que *mono* apparaît à la fin d'un énoncé (E₂) présentant un «phénomène expliquant» au sujet d'un «phénomène à expliquer» présenté précédemment dans la question ou la remise en cause (E₁). E₁ et E₂ entretiennent donc une relation de type fait/justification (motif). Dans l'esprit du locuteur, le contenu propositionnel de E₂ constitue une «bonne raison» qu'il relie au fait en question pour le justifier⁸. Cette opération de «validation» de E₁ repose sur *mono* qui, en donnant au contenu propositionnel de E₂ l'enveloppe conceptuelle d'une chose intangible, fonctionne comme un marqueur de la nécessité («Le fait incontournable est que...»)⁹. *Mono* remplit donc ici une fonction de liage argumentatif (E₁-E₂ MONO).

⁸ Voir MacCready et Takahashi (2011) pour une proposition de formalisation élaborée.

⁹ Cet emploi argumentatif de *mono* n'est pas sans rappeler certaines utilisations du mot français *chose* qui a pour étymologie le nom latin *causa* désignant «ce qui est en discussion» (notamment devant un tribunal). Nous remercions le comité de rédaction d'avoir attiré notre attention sur ce point.

Une relation explicative de même nature peut être observée avec la particule conjonctive *no de* qui permet de présenter des circonstances explicatives ou une raison objective.

- (8) Sono hon wa takakatta NO DE kawanakatta.
 ce livre-TH cher-PASSÉ- NO DE acheter-NEG-PASSÉ
 Je n'ai pas acheté ce livre parce qu'il était cher.

La proximité de *mono* avec cette particule conjonctive peut être vérifiée dans la possibilité de substituer «*mono de*» à «*no de*». De la même manière, la plupart des échanges que nous avons envisagé jusqu'ici sous la forme (E₁-E₂ MONO) peuvent être reformulés en une seule phrase sous la forme «E₂MONO DE, E₁».

Nous avons jusqu'ici envisagé des séquences explicatives du type fait/justification mais certaines similitudes peuvent également être observées avec l'explication causale. Examinons la phrase suivante dans laquelle apparaît *kara*, particule connective causale par excellence.

- (9) Kyô wa musuko no tanjôbi desu KARA, hayaku
 kaerimasu.
 aujourd'hui-TH fils-de-anniversaire COP-POLI-KARA tôt
 rentrer-POLI
 Comme c'est l'anniversaire de mon fils aujourd'hui, je rentre tôt.

L'organisation discursive de cette phrase comprenant deux propositions P₁ et P₂ est :

- P₁ *kara* (parce que) → P₂
 cause /raison → □conséquence

En regard de cette phrase, on observera la possibilité de l'échange suivant :

- (10) dôshite hayaku kaerimasu ka.
 Pourquoi tôt rentrer-POLI PF
 Pourquoi rentres-tu tôt ?
 kyô wa musuko no tanjôbi desu KARA.
 aujourd'hui-TH fils-de-anniversaire-COP-POLI-KARA
 Parce qu'aujourd'hui c'est l'anniversaire de mon fils.

En (10) *kara* qui clôt la réponse est en fait la particule connective de causalité observée en (9). La suite implicite de l'énoncé qui est contenue dans la question n'est pas répétée pour éviter la redondance. L'organisation discursive de cette séquence question/réponse présente ainsi certaines similitudes avec celle de l'exemple (1) reproche/ justification.

Mono s'inscrit donc dans le même paradigme que d'autres particules connectives à valeur explicative telles que *kara*, *no de*, *sakai*¹⁰, *ken* et son

¹⁰ Ce mot appartient au dialecte d'Osaka.

étiquetage courant de particule finale nous semble impropre compte tenu de la fonction conclusive caractéristique des particules finales.

<i>kodomo</i>	<i>da</i> <i>desu/na</i> <i>(ya)</i>	<i>kara</i> <i>no de</i> <i>mono, mon</i> <i>sakai</i> <i>(ken)</i>
enfant	COP	Particule explicative

Comme c'est un enfant, ...

10. EMPLOIS DANS LE CADRE D'UN MONOLOGUE

Nous nous sommes concentré ici sur des échanges du type «question-réponse» mais cette explication vaut également pour des propos tenus par une seule et même personne (au fil d'un récit, monologue, etc.).

Le fonctionnement de *mono/mon* en fin d'énoncé est le même. Son emploi traduit le sentiment de nécessité d'une forme de justification ou d'explication de la part locuteur. Il ne s'agit plus forcément de la justification d'un comportement précis, mais plutôt d'éléments de son récit. Observons l'exemple ci-dessous :

- (11) Toshi-chan ni sonna koto ga zettai dekinai wa yo.
 Toshi-DAT une telle chose-SUJ du tout pouvoir-NEG PF-PF
 Anata kenka nanka shinai MON. Toshi-chan wa itsumo ukenagashi da MON.
 tu querelle par ex. faire-NEG. Toshi-TH toujours esquivé-COP-MON

Tu (Toshi-chan) es tout à fait incapable de faire quelque chose comme cela.
 Tu ne te fâches jamais. Tu laisses toujours tout glisser sur toi. (*Kirino Natsuo*)

En (11), *mon* apparaît à la fin de la seconde phrase comme support de l'explication de ce qui est avancé dans la première. On le retrouve une seconde fois dans la combinaison «*da mon*» à la fin de la troisième phrase. Il sert ici à fournir une explication sur la deuxième phrase, en l'occurrence il s'agit d'une explication de la raison pour laquelle elle ne se fâche jamais : «Tu laisses tout glisser sur toi.»

En servant de support à des explications successives, *mon* permet ainsi des «arrêts» sur certaines explications. Cet emploi rappelle celui de *wake* (raison) comme *filler* pour souligner légèrement une information.

CONCLUSION

Nous avons analysé les mécanismes sémantiques et pragmatiques sous-tendant l'émergence de la valeur de justification en la reliant à certaines

propriétés référentielles ou grammaticales du nom *mono*. En visant à contrecarrer la pertinence du discours de l'interlocuteur, nous avons notamment montré comment l'objectivisation d'un élément explicatif réalisée par le truchement *mono* permettait de construire une opération de type argumentatif.

L'analyse discursive de quelques emplois a également permis de mettre en évidence la dimension elliptique des énoncés se terminant par *mono*, ce qui pose la question de la pertinence de son étiquetage courant de «particule finale». Dans cet emploi, nous avons également signalé une proximité distributionnelle et sémantique avec d'autres mots explicatifs tels que *wake* ou *kara*. Ces termes s'inscrivent en effet dans un même paradigme devant la copule assertive ou en fin d'énoncé dans une valeur connective.

Type «nominalisateur»		Type «connecteur»													
Proposition	<table border="0"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"><i>kara</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"><i>wake</i></td> <td><i>desu</i></td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"><i>mono</i></td> <td></td> </tr> </table>	<i>kara</i>		<i>wake</i>	<i>desu</i>	<i>mono</i>		Proposition	<table border="0"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"><i>kara.</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"><i>wake.</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;"><i>mono.</i></td> <td></td> </tr> </table>	<i>kara.</i>		<i>wake.</i>		<i>mono.</i>	
<i>kara</i>															
<i>wake</i>	<i>desu</i>														
<i>mono</i>															
<i>kara.</i>															
<i>wake.</i>															
<i>mono.</i>															

Outre ce rapport paradigmatique, *mono* et *kara* entretiennent également une relation d'ordre syntagmatique (... *mono kara desu* / *mono da kara*, etc.). Il serait donc intéressant d'approfondir la question des points de convergence et de divergence entre ces deux termes à valeur explicative.

LISTE DE ABRÉVIATIONS

CONJ	aspect conjectural
COP	copule assertive
DAT	marqueur du datif
DUR	aspect duratif
GN	groupe nominal
NEG	négation
NOMIN.	nominalisateur
PF	particule finale
POLI	style poli
SUJ	marqueur du sujet
TE	particule connective « <i>te</i> »
TH	marqueur du thème

BIBLIOGRAPHIE

- Aoki S, 1994, Nom de chose, détermination et énonciation : à propos du nom formel *mono* en Japonais, *Travaux de Linguistique contrastive Franco-japonaise*, Tokyo, Nichifutsugo taishô kenkyûkai, p. 134-148.
- Bazantay J., 2012, A propos de *mono* en japonais : considérations sémantico-référentielles dans une approche contrastive avec le mot chose, *Scolia* 26, p. 39-60.

- Bazantay J., 2013, *La chose pour le dire : mono en japonais contemporain : approche sémantique, syntaxique et énonciative*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, Michel de Montaigne.
- Doi T., 1988, *Le jeu de l'indulgence : étude de psychologie fondée sur le concept japonais d'amae*. Paris, L'Asiathèque.
- Hashimoto Y., 1997, Shuuji mono : 'hanashite-no ronri'-kara-no setsumei (sentence final particle mono: Explanation under 'speaker's logic'), *Studies on Japanese and Japanese Culture 7*, Osaka University of Foreign Studies, p. 201-212.
- Ijima M., 2012, mono da, koto da, wake da bun no kôzô to kinô (Structure et fonctions des phrases en *mono da*, *koto da* et *wake da*), *Nihongogaku ronshû 8*, Université de Tokyo, p. 95-145.
- Kitamura M., 2007, Mono da bun ni okeru jutsugo meishi mono no yakuwari (Rôle du nom prédicatif *mono* dans les phrases en *mono da*), *Nihongo no kôzô henka to bunnô-ka* (Changements structurels du japonais et grammaticalisation), Tokyo, Hitsuji shobô, p. 221-242.
- Kitamura M., 2008, Odoroki, kangai o arawasu mono da bun no kôzô henka - kinsei ikô o chûshin ni (Changements structurels des phrases en *mono da* exprimant la surprise ou les sentiments – à partir de l'époque moderne), *Kokubun gaku 92* (Littérature japonaise 92), Osaka, Kansai University, p. 1-17.
- Kitamura M., 2010, A pragmatic analysis of 'mono da' in Japanese, *Journal of Nagoya Gakuin University Humanities and natural sciences 47 (1)*, Nagoya Gakuin University, p. 47-60.
- Leboutet L., 2003, *Noms et nominalisateurs : étude de koto, mono, no en japonais écrit contemporain*, Thèse de doctorat l'EHESS, Paris.
- Martin S., 1975, *A reference grammar of Japanese*, New Haven London, Yale University press.
- Masuoka T., 2007, *Nihongo modariti tankyû* (Exploration de la modalité en japonais), Tokyo, Kuroshio Shuppan.
- McCready E. & Takahashi Y., 2011, Good reasons. Beyond Expressives: Explorations in *Use-conditional Meaning*, H.-M. Gärtner and D. Gutzmann, eds. Brill, p. 201-229.
- Minami F., 1993, *Gendai Nihongo bunpo no rinkaku* (Contours de la grammaire japonaise contemporaine), Tokyo, Librairie Taishûkan.
- Morita Y., 1989, *Kiso Nihongo jiten* (Dictionnaire du japonais fondamental), Tokyo, Kadokawa Shoten.
- Momiyama Y., 1991, Modern Japanese meanings and uses of mono as used without modifiers, *Studies in language and culture 13 (1)*, Université de Nagoya, p. 105-118.
- Momiyama Y., 2000, Meishi 'mono' no tagi kôzô (Structure pluri-sémantique du nom *mono*), *Nihon-go imi to bunnô no fûkei* (Paysages sémantiques et grammaticaux du japonais), Tokyo, Hitsuji shobô, p. 177-191.
- Nihongo Kijutsu Bunnô Kenkyûkai, 2003, *Gendai Nihongo bunpo - 4 - modariti* (Grammaire du japonais contemporain - 4- Modalités), Tokyo, Kuroshio Shuppan.
- Nitta Y., 2009, *Nihongo no modariti to sono shûhen* (Les modalités en japonais et leurs contours), Tokyo, Hitsuji Shobô.
- Takahashi Y., 2007, On studies on mono da: From a viewpoint of adnominal modifying constructions, *Bulletin of the Foreign Student Education Center Tôkai University 27*, Tokyo, Tôkai University, p. 1-20.

- Takahashi Y., 2008, On the mono da Sentence with the content clause construction, *Bulletin of the Foreign Student Education Center Tōkai University* 28, Tokyo, Tōkai University, p.17-36.
- Terada A., 1992, Autour du nominalisateur mono, *Recherche en linguistique japonaise Volume 3 la nominalisation*, Université Paris VII, p. 121-137.
- Teramura H., 1984, *Nihongo shintakusu to imi II (Syntaxe et sémantique du japonais II)*, Tokyo, Kuroshio Shuppan.
- Tsubone Y., 1996, Shū-joshi, setsuzoku joshi to shite no 'mono' no imi -'mono', 'mono nara', 'mono no', 'mono o' (Signification de mono en tant que particule finale ou particule conjonctive : mono nara, mono no, mono o), *Nihongo kyōiku 91 (Journal of Japanese language teaching 91)*, Tokyo, Nihongo kyōiku gakkai, p. 37-48.
- Wang Y., 2007, A functional study of the final particle mono in Japanese conversational discourse. *The linguistics journal Vol.2-1*. Road Town (British Virgin Islands), Linguistics journal press, p. 162-183.

Dictionnaires

- Daijirin (Grande forêt des mots)*, 2006, 3^e édition, sous la direction de A. Matsumura, Tokyo, Sanseidō.
- Koten kisogo jiten (Dictionnaire des mots fondamentaux de la langue classique)*, 2011, sous la direction de S. Ohno, Tokyo, Kadokawa Gakugei Shuppan.
- Meikyō kokugo jiten (Dictionnaire de japonais du miroir clair)*, 2002, 1^{ère} édition, sous la direction de Y. Kitahara, Tokyo, Librairie Taishūkan.
- Nihon bunpō daijiten (Grand dictionnaire de la grammaire japonaise)*, 1953, sous la direction de A. Matsumura, Tokyo, Meiji Shoin.
- Nihongo bunkei jiten (Dictionnaire des structures du japonais)*, 1998, sous la direction de Y. Sunakawa & A. Bekes, Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Shin meikai kokugo jiten (Nouveau dictionnaire de japonais aux explications claires)*, 1997, 5^e édition, sous la direction de K. Kandaichi, Tokyo, Sanseidō.